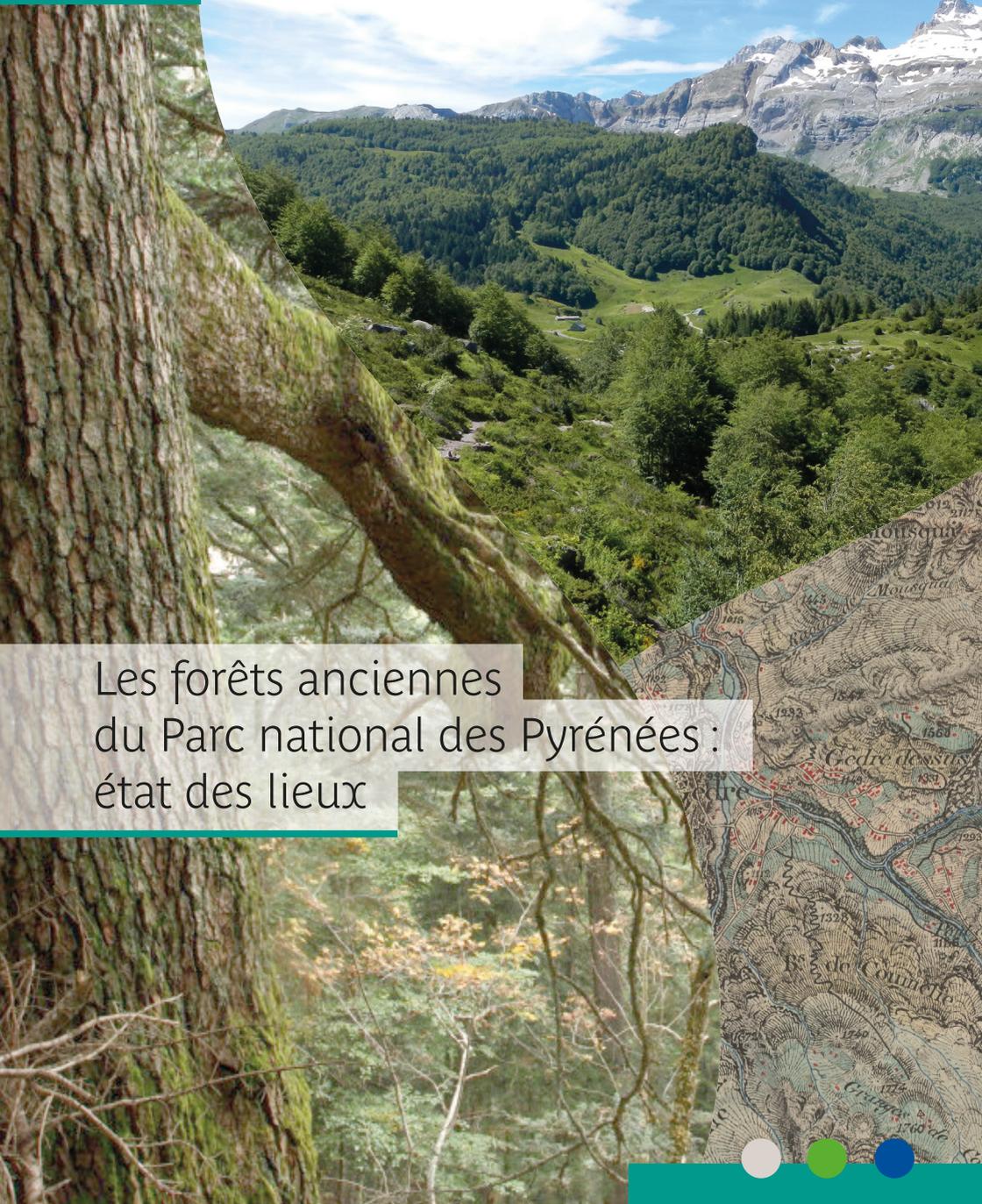




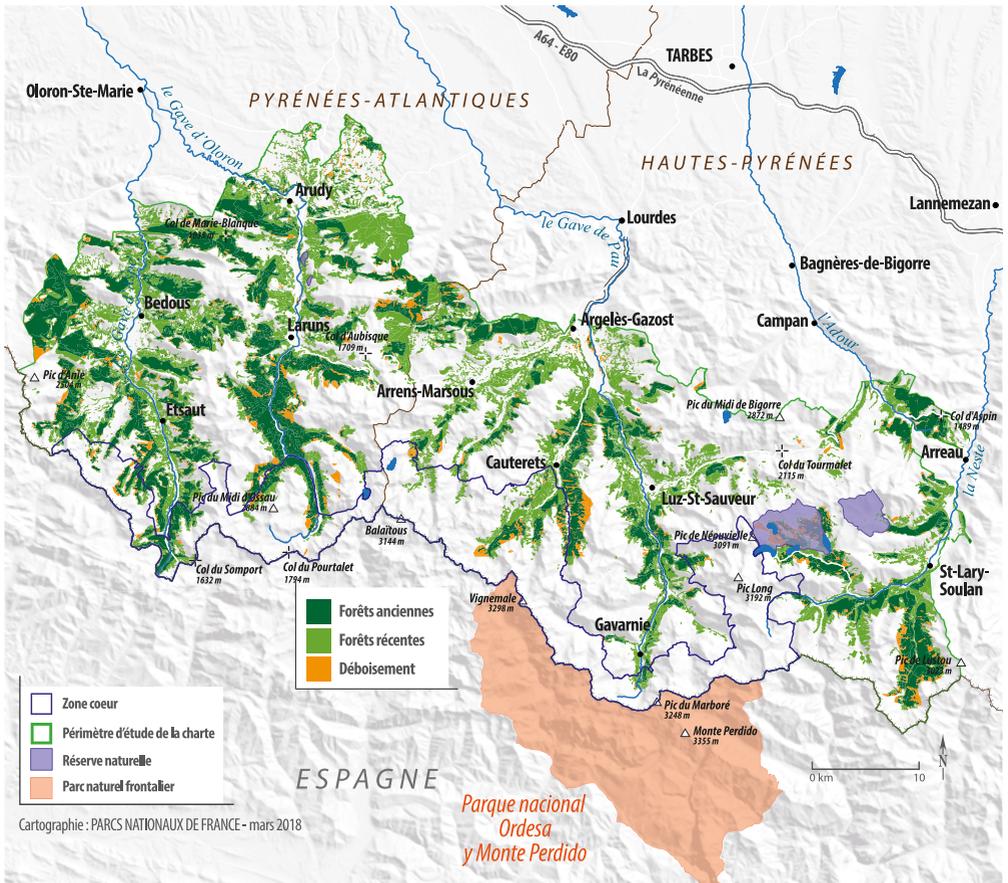
Parc national
des Pyrénées



Les forêts anciennes
du Parc national des Pyrénées :
état des lieux



Comment la forêt a-t-elle évolué depuis le milieu du XIX^e siècle ?



© T. Friedrich - Parc national des Pyrénées

**Forêts présentes
au milieu du XIX^e siècle**
48 154 ha
(19 % du territoire du PNP)

Forêts actuelles
89 840 ha
(35 % du territoire du PNP)

**FORÊTS
DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE
AUJOURD'HUI DÉBOISÉES**
6 750 ha
(14 % des forêts présentes
au milieu du XIX^e siècle)

**FORÊTS
ANCIENNES**
41 404 ha
(46 % des forêts actuelles)

**FORÊTS
RÉCENTES**
48 435 ha
(54 % des forêts
actuelles)

Evolution des surfaces forestières entre le milieu du XIX^e siècle et aujourd'hui, dans le Parc national des Pyrénées (aire optimale d'adhésion).

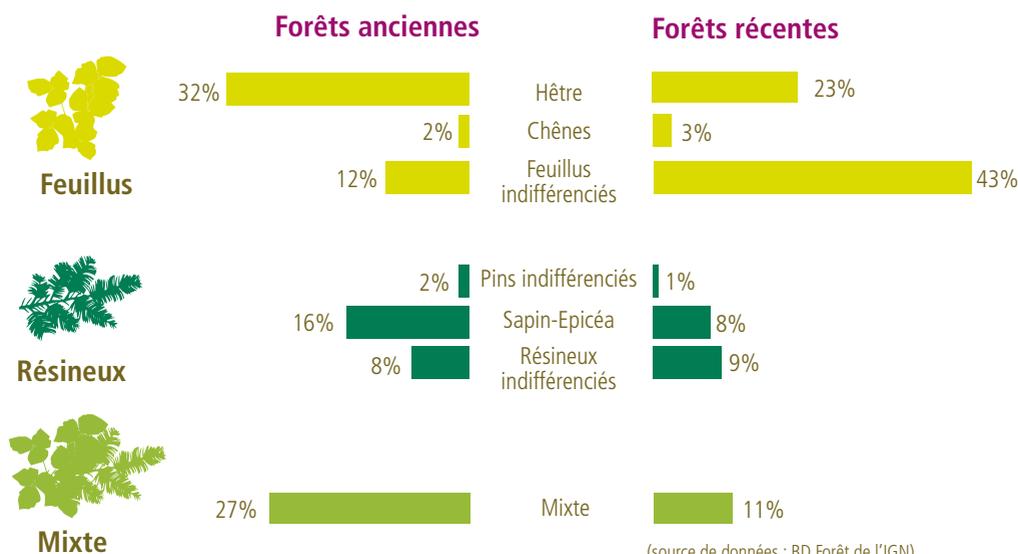
La surface forestière du Parc national des Pyrénées a presque doublé depuis le milieu du XIX^e siècle. La surface des forêts anciennes est aujourd'hui inférieure à celle des forêts récentes. La grande majorité des forêts présentes au milieu du XIX^e siècle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Les « déboisements » observés, qui concernent 14 % des forêts de l'époque, peuvent avoir plusieurs origines. Ils sont souvent situés en lisière supérieure de la forêt (2300-2600m) et sans doute liés à des imprécisions voire des erreurs de cartographie à l'époque. Cela peut correspondre également à des défrichements complémentaires

pour le pâturage des estives. Ils se situent généralement sur des pentes faibles et sur des versants chauds.

Dans le Parc national des Pyrénées, les forêts récentes sont situées pour plus des 3/4 sur des espaces qui étaient pâturés au XIX^e siècle. Près de 14 % des forêts se sont installées sur d'anciens prés de fauche et 7 % sur d'anciennes cultures. On constate que 44 % des prés, 30 % des cultures et 21 % des pâtures se sont boisés depuis le milieu du XIX^e siècle.

Quelles sont les principales différences entre les forêts anciennes et les forêts récentes du territoire ?

Des essences différentes

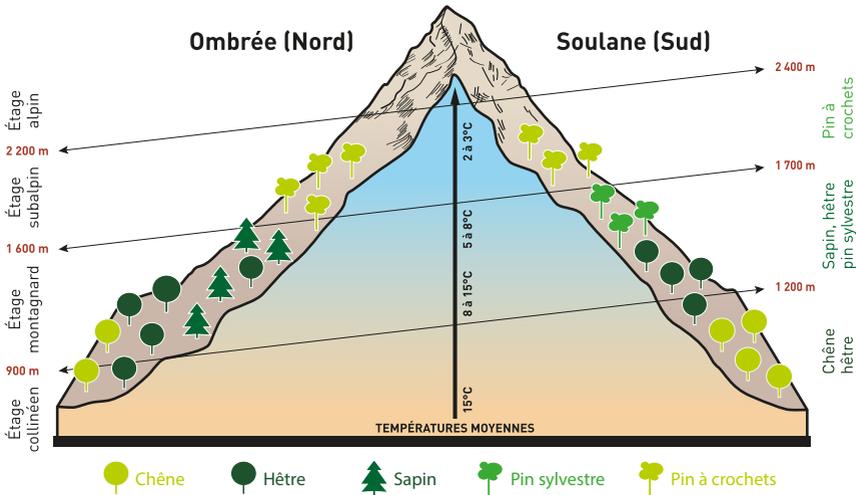


Répartition des essences au sein des forêts anciennes et récentes.

Dans le Parc national des Pyrénées, la part des conifères dans les peuplements est plus forte en forêt ancienne qu'en forêt récente. On constate notamment une proportion de sapin nettement plus élevée en forêt ancienne qu'en forêt récente. Compte tenu de la part importante de surface du territoire à l'étage montagnard, la présence

de la sapinière et de la hêtraie-sapinière (peuplements dryades à cet étage) apparaît logiquement plus importante dans les forêts anciennes que dans les forêts récentes. Ces dernières seront plutôt composées d'essences pionnières/post-pionnières à dominantes feuillus telles que le frêne commun, le bouleau...

Des différences d'accessibilité



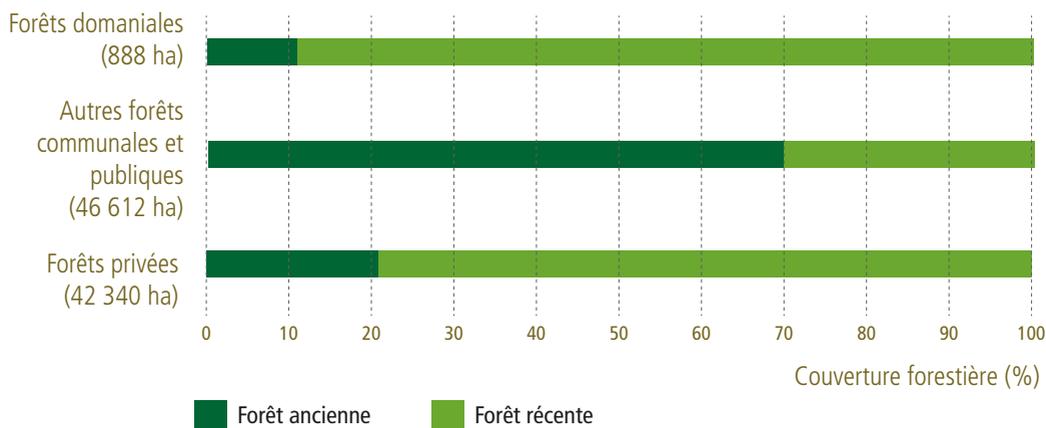
■ Répartition schématique des forêts selon l'exposition, la pente et l'altitude.

Les forêts anciennes sont généralement situées à plus haute altitude que les forêts récentes, sur des pentes plus fortes et sur des versants plus froids (ombrée). Cela s'explique en grande partie par l'activité pastorale passée et actuelle. Le paysan pyrénéen n'a pas hésité à déboiser pour agrandir ses terres, préférentiellement sur les secteurs peu pentus et en soulane. S'en est suivi la constitution d'un paysage typique des Pyrénées

avec des bocages de versants et des quartiers de « bordes » (ou granges), échelonnés entre les abords des villages et les estives. Ces espaces constituent ce qu'on appelle communément les zones intermédiaires. Suite à la déprise agricole, ces zones ont été pour partie délaissées et la dynamique naturelle de végétation a repris son cours avec l'installation d'accrus forestiers constituant les forêts récentes d'aujourd'hui.

© T. Friedrich - Parc national des Pyrénées

Des forêts anciennes plus présentes en forêt communale



■ Répartition des forêts anciennes et récentes selon le type de propriété.

Dans le Parc national des Pyrénées, le taux d'ancienneté des forêts privées et domaniales est bas (12 % pour les forêts domaniales et 21 % pour la forêt privée), traduisant le fait que ce sont ces deux types de propriété qui ont connu la plus forte progression des surfaces forestières depuis 150 ans. Concernant les forêts domaniales qui représentent une faible part de la surface forestière sur le parc, elles sont issues de reboisements pour la restauration des terrains de montagne (RTM) ce qui explique cette forte proportion

de boisements récents. Pour la forêt privée, comme vu plus haut, elles correspondent souvent aux anciennes zones intermédiaires à vocation autrefois pastorale. Suite à la déprise agricole, ces zones sont aujourd'hui recolonisées par la forêt. Les forêts communales qui ont moins progressé en valeur relative ont un taux de forêt ancienne relativement élevé. Ces forêts constituaient les réserves de bois pour les communes et leurs habitants et relevaient du régime forestier.

© C. Guerin - Parc national des Pyrénées



Cette analyse a été permise grâce au travail du laboratoire INRA dynafor de Toulouse : rapport 2012, Digitalisation et géoréférencement des cartes minutes de l'Etat-Major du Parc national des Pyrénées pour une analyse des forêts anciennes.

Pour continuer :

Un travail a été lancé depuis 2008 par le groupe d'étude des vieilles forêts pyrénéennes qui s'appuie notamment sur les noyaux de forêts anciennes. Il propose également une liste de plantes indicatrices des forêts anciennes actualisées pour les Pyrénées :

SAVOIE J.M. et al, 2011. Forêts pyrénéennes anciennes de Midi-Pyrénées. Rapport d'Etude de projet FEDER 2008-2011. Ecole d'Ingénieurs de PURPAN/DREAL Midi-Pyrénées, 320 p.

SAVOIE J.M. et al, 2015. Vieilles forêts pyrénéennes de Midi-Pyrénées. Deuxième phase. Evaluation et cartographie des sites. Recommandations. Rapport final. Ecole d'Ingénieurs de PURPAN/DREAL Midi-Pyrénées, 125 p.

Remerciements pour leur travail de cartographie et d'analyses à l'UMR Dynafor de l'INRA de Toulouse et à Raphaël Bec (Parcs nationaux de France, 2015).

Réalisation : Juin 2018.

Contacts

Parc national des Pyrénées
2 rue du IV septembre, Villa Fould
65000 Tarbes

05 62 54 16 40

www.pyrenees-parcnational.fr

Votre interlocuteur

Sylvain Rollet
chargé de mission Forêt Eaux & Pêche



© S. Rollet - Parc national des Pyrénées

Conception graphique : Desiderata

www.parcsnationaux.fr

avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

